



5.1. ANNEXES SANITAIRES

Plan du réseau d'alimentation en eau

1/3000e

APPROBATION

Ne peut être annexé à moins d'indiquer la date de sa parution. 25 AVRIL 2018 Le Maire  Le Maire	Elaboration P.L.U. prescrite le : 29 janvier 2015 P.L.U. arrêté le : 18 juillet 2018 Arrêté d'enquête publique du : 31 octobre 2018 Enquête publique du : 30 novembre 2018 4 janvier 2019
Le Maire	P.L.U. approuvé le : 25 avril 2019

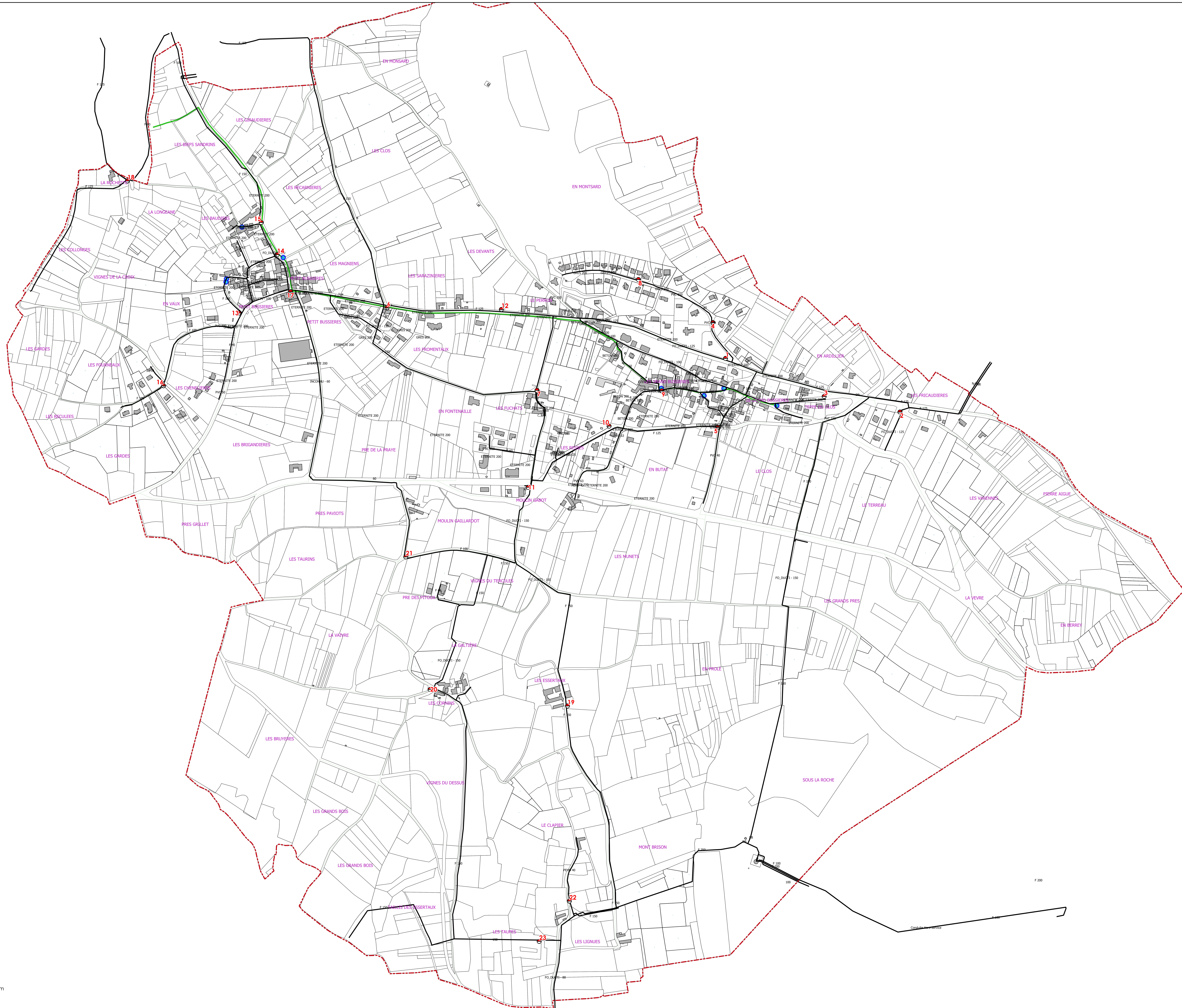
Légende:

Réseau d'alimentation en eau potable

— Canalisation
 ● Poteau Incendie

Fontaines

— Réseau d'alimentation des fontaines (non potable)



A horizontal scale bar with tick marks at 50, 0, 50, 100, 150, and 200 m. The bar is divided into segments corresponding to these distances.